



Compte-rendu du débat
« Un nouvel axe routier Mantes-St Quentin! Pour quoi faire? »
Jeudi 5 février 2009 à 20h30
Au Foyer Rural de Jouars Pontchartrain

Etaient présents et organisateurs de la réunion

- Pierre SOUIN, Président de Sauvons Les Yvelines et maire de Marcq
- Philippe HEURTEVENT, maire d'Auteuil le Roi
- pour la profession agricole : Jean-Noël ROINSARD, Coordination Rurale d'Ile de France, et Bertrand CAFFIN, FSEAIIF
- pour la société civile, administrateurs de SLY: Anne CAZIN, Dominique DUVAL, Pascale OGER, Rémi BOURGEOLET, Christian IMBAULT, Marc REMOND

Etait invitée et présente :

- Mireille FERRI, vice présidente du Conseil Régional d'Ile de France

Etaient invités et absents :

- un représentant du Conseil Général
- un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Etaient représentées les communes de :

- | | |
|------------------------|------------------------------|
| - ANDELU | - LES MESNULS |
| - AULNAY SUR MAULDRE | - LE TREMBLAY SUR MAULDRE |
| - AUTEUIL LE ROI | - LONGNES |
| - AUTOUILLET | - MAGNY LES HAMEAUX |
| - BAZEMONT | - MARCQ |
| - BAZOCHES SUR GUYONNE | - MAREIL LE GUYON |
| - BEYNES | - MAULE |
| - BOIS D'ARCY | - MAUREPAS |
| - CHATEAUFORT | - MERE |
| - CRESPIERES | - MONTAINVILLE |
| - DAMPIERRE | - MONTFORT L'AMAURY |
| - EPONE | - NEAUPHLE LE CHATEAU |
| - ERGAL | - NEAUPHLE LE VIEUX |
| - FLEXANVILLE | - ORGERUS |
| - GALLUIS | - POIGNY LA FORET |
| - HARDRICOURT MEZY | - SAINT GERMAIN DE LA GRANGE |
| - HERBEVILLE | - SAINT NOM LA BRETECHE |
| - HOUDAN | - SAULX MARCHAIS |
| - JOUARS PONTCHARTRAIN | - VERSAILLES |
| - JUMEAUVILLE | - VICQ |
| - LES ALLUETS LE ROI | - VILLIERS LE MAHIEU |

Etaient représentées les associations :

- MAULE RECHERCHES
- UNION DES AMIS DU PNR DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE
- COLLECTIF Non A12
- APESM (Saulx Marchais)

- CAP 21
- PARC NATUREL A MAGNY
- ADEE
- SAUVONS L'ILE DE FRANCE
- UNION 307
- ILE DE FRANCE ENVIRONNEMENT
- ENVIRONNEMENT A MONTFORT L'AMAURY (EMA)
- JONCTION D'ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT (JADE)
- SAUVEGARDE DE BEYNES
- BEYNOIS AUJOURD'HUI POUR DEMAIN
- SAUVEGARDE DES MESNULS (SDM)
- EPARCHE (Auteuil le Roi)

Etaient représentés les syndicats :

- SYNDICAT AGRICOLE REGIONAL
- FSEAIF DE LA REGION DE MAULE ET DE LA PLAINE DE VERSAILLES
- COORDINATION RURALE D'ILE DE FRANCE

La réunion est animée par un médiateur, Monsieur CANS

Deux parties dans ce compte rendu :

I – Interventions des invités

II – Débat avec le public

I – INTERVENTIONS DES INVITES

1- Mot d'accueil de Marie Laure Roquelle, maire de Pontchartrain

Madame Roquelle, après avoir salué la nombreuse assistance, souligne qu'elle est particulièrement sensible à ce dossier car sa commune, jadis, a souffert d'un trafic routier important qui a été résolu par la réalisation d'une déviation.

Cependant, le parallèle s'arrête là car, selon elle, la justification de cette liaison n'est aujourd'hui pas apportée, en tout cas pas sous la forme d'une 2x2 voies. Et il manque une étape indispensable à la réalisation de ce projet : celle de la concertation, exercice difficile qui exige un travail commun avec tous les acteurs concernés car il n'est pas envisageable de nos jours d'imposer aux uns et aux autres des voies non souhaitées.

2- Intervention de Pierre Souin

Après avoir remercié Madame Roquelle de la mise à disposition de la salle du Foyer Rural de Jouars Pontchartrain, Pierre Souin salue la présence de Monsieur Cans, journaliste pendant plus de 20 ans au Monde où il y tenait une rubrique environnementale, qui va jouer ce soir le rôle de médiateur au cours d'un débat qui aurait dû être contradictoire si le Conseil Général avait répondu présent.

En effet, le Conseil Général a été informé dès la réunion à Beynes le 17 décembre de la tenue d'un débat en Février, et l'invitation a été confirmée par courrier fin décembre. Il a cependant décliné cette proposition au motif qu'il avait missionné le cabinet SEDNA pour mener une concertation et que ce débat ne répondait pas à la conception qu'il avait de la concertation. Une pré-concertation a effectivement débuté depuis peu, le cabinet SEDNA ayant pour mission de rencontrer séparément les communes, les associations, les représentants du monde agricole, des acteurs socio-économiques, des représentants du monde de la santé... ce sur un laps de temps assez court puisque son rapport doit être rendu fin mars pour que débute la phase de concertation proprement dite.

Pierre Souin regrette également l'absence de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui, s'est désistée au motif d'une contrainte de calendrier.

Il remercie Madame Ferri, Vice-Présidente du Conseil Régional de l'Ile de France, d'être présente en dépit de son emploi du temps très chargé.

Et il salue les deux membres dûment mandatés pour représenter la profession agricole, Messieurs Caffin et Roinsard.

Pierre Souin lit les courriers de :

-Monsieur Poisson, Député de la Xème circonscription des Yvelines, qui affirme à nouveau sa totale opposition à une liaison des OIN Mantes Seine Aval et Saclay-Saint Quentin en Yvelines ; absent ce soir car retenu à l'Assemblée Nationale, il confirme qu'il sera à nos côtés dans l'action.

-Monsieur Larcher, Président du Sénat,

-Madame Boutin, ministre du logement, excusée par son cabinet,

-Monsieur Planchenault, qui réaffirme son respect de la procédure de concertation lancée par le Conseil Général, mais qui précise qu'il a eu plusieurs fois l'occasion d'exprimer sa position sur ce dossier,

-Monsieur Tétart, en charge des infrastructures routières au Conseil Général.

Après ces présentations, Pierre Souin constate qu'il est désolant qu'aucun mode de transport alternatif au « tout routier » ne soit pris en considération en France, contrairement à d'autres pays.

Il cite des moyens qui permettraient de ne pas recourir systématiquement au « tout routier »: le transport fluvial, le ferroutage, la réhabilitation et le développement des gares et lignes de voyageurs SNCF, l'augmentation de la fréquence des rames, et, en citant l'exemple du Conseil Général des Pyrénées Orientales, la mise en place d'une véritable politique départementale de soutien au transport collectif routier avec des grilles horaires et des tarifications attractives.

Pierre Souin a l'impression que tout est fait pour dissuader la population d'utiliser les transports en commun : pour exemple récent, le choix du « cadencement » fait par la SNCF sur certaines lignes qui intéressent le centre et le sud Yvelines et qui aboutit de fait à une diminution de l'offre SNCF aux heures de pointe...

Par ailleurs, il affirme qu'on essaie de nous faire croire que ce projet de liaison entre les OIN Mantes Seine Aval et Saint-Quentin-en-Yvelines a uniquement une vocation locale et départementale... C'est évidemment faux : Mantes/Seine-Aval sera reliée à Cergy Pontoise par l'axe C13/F13 au nord et au sud, l'OIN s'appelle Saint-Quentin/Saclay/Massy. Quand on aura tracé la jonction Seine-Aval/Saint-Quentin en Yvelines, on joindra également et bien évidemment Cergy-Pontoise (donc les autoroutes du Nord de la France) et Saclay-Massy (et donc les autoroutes du Sud de la France) : la rocade sera bien là

La parole est donnée à Marc Rémond, qui va narrer « le mariage de la carpe et du lapin ».

3-Exposé de Marc Rémond (cf document projeté joint)

✓ Qu'est ce qu'une OIN ?

Une OIN, Opération d'Intérêt National, est créée par décret ministériel en Conseil d'Etat et c'est la nécessité de dépasser des enjeux locaux et sectoriels qui donne le caractère « intérêt national ».

Cela a pour conséquence que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme reste de la compétence de la commune, mais que l'instruction et la délivrance des autorisations d'utilisation du sol (permis de construire, création de ZAC...) sont transférées à l'Etat.

L'OIN est un nouveau mode de relation entre les territoires et l'Etat, et il est fondamental qu'il y ait une bonne entente entre l'Etat et les exécutifs, notamment régionaux, pour concevoir, réaliser et gouverner ces ensembles généralement très complexes.

✓ Les OIN en Ile de France :

Ces OIN sont très importantes en superficie. Elles représentent un peu plus de 10% du territoire de la Région IDF, sachant que la Région IDF représente environ 2% du territoire national.

Carte des OIN - diapositive 2

En haut à gauche OIN « Seine Aval » et en bas OIN « Massy Palaiseau, Saclay, Saint Quentin en Yvelines ».

La forme parfois tourmentée des OIN vient du fait que certaines communes n'ont pas souhaité adhérer aux OIN.

Mission de l'OIN « Seine Aval » : liaison avec l'Europe du Nord, avec Le Havre Port 2000, avec Cergy Pontoise, avec la Haute Normandie, avec la Basse Normandie.

OIN Seine Aval - diapositive 3

Positionnement de l'OIN Seine Aval - diapositive 4

Mission de l'OIN « Saclay - Saint Quentin en Yvelines » : développement de la haute technologie, de la recherche et de l'enseignement supérieur.

OIN Saclay Saint Quentin en Yvelines - diapositive 5

L'OIN « Saclay - Saint Quentin en Yvelines » n'a pas pour vocation d'accueillir les emplois qui vont être détruits en Seine Aval, et l'OIN « Seine Aval » ne va pas loger les scientifiques, chercheurs et universitaires qui vont travailler sur le plateau de Saclay...

Entre les 2 OIN, il n'y a pas d'intérêts communs si l'on s'en tient aux missions qui leur ont été définies.

4-Intervention de Pierre Souin

Que dit le SDRIF ? - diapositive 7

Le SDRIF nous montre une grande flèche rouge, qui part de la vallée de la Seine au niveau de l'A13, suit la vallée de la Mauldre, et arrive à la N12 aux alentours de Jouars Pontchartrain- Méré.

Le document du SDRIF 2008 est clair : la double flèche rouge n'indique pas un tracé, mais seulement un « principe de liaison » ; comme indiqué clairement dans la légende de la carte, un tracé est visualisé par un trait rouge, un principe de liaison par une double flèche.

Que dit le SDRIF ? - diapositive 8

Le SDRIF 2008 n'a jamais parlé de faire une autoroute, une voie express ou un viaduc au dessus de la vallée de la Mauldre.

Le projet du département – diapositive 9

Le SDADEY (Schéma Départemental d'Aménagement pour un Développement Equilibré des Yvelines), voté au Conseil Général en mars 2007, notifie que cette liaison ne sera pas prolongée au-delà de la N12.

Le projet du département – diapositive 10

Le Conseil Général nous dit dans la lettre du 24 octobre 2008 : « La Région veut faire une voie qui va suivre la vallée de la Mauldre et qui ne peut franchir la Mauldre que par un viaduc gigantesque »

Par contre, dans le projet du Conseil Général, est annoncé un nœud routier pour redescendre du plateau jusqu'à l'A13 à hauteur d'Epône...

Le projet du département – diapositive 11

Monsieur Rabian, responsable de l'association Delta, a demandé lors d'une réunion que soient supprimées les réserves foncières concernant la partie Sud du tracé (entre N12 et N10) dans les documents d'urbanisme puisque cette partie du tracé est abandonné. Le représentant de la DDEA a répondu que c'était impossible, le Conseil d'Etat s'y opposant, et que les emprises ne seraient pas rendues.

Pierre Souin rappelle la remarque de Monsieur Julienne (ancien directeur des Routes et Transports au Conseil Général des Yvelines) en juin 2006, qui précisait que la création d'une voie nouvelle créerait une situation totalement saturée sur la N12, entre Méré et Jouars Pontchartrain.

La liaison Mantes-SQY – diapositives 12,13,14,15 et 16

La saturation de la N12, combinée au fait que les emprises au sud de la N12 existeront toujours, impliquera à terme la création du barreau sud. A remarquer que le tracé fait une curieuse « baïonnette » pour relier N12-N10 : il semble évident qu'une route directe s'imposera.

Le projet du Conseil Général, présenté comme une liaison entre deux OIN, apparaît effectivement comme la 4ème rocade. **(diapositive 17)**

5-Intervention de Mireille Ferri

Madame Ferri nous fait part du point de vue du Conseil Régional concernant la révision du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France).

Son élaboration a impliqué un regard sur l'avenir : c'est un document de planification qui doit permettre de penser l'usage des sols sur 20 ans. C'est un projet de société : où seront les logements ? Où porteront nos efforts pour implanter des emplois ? Quels seront les services ? Comment nous déplacerons nous ? Où seront les logements sociaux ? Quelles seront les possibilités et les capacités d'accueil des personnes âgées ? Autant de questions qui ouvrent tout naturellement sur un débat de société.

Il y a nécessité de penser que nous entrons dans une période qui va être chahutée à l'échelle des pays, des familles et de l'environnement.

Il faut penser ROBUSTESSE. Robustesse de la société : assurance collective au delà de la solidarité, reprenant une idée de protection, c'est-à-dire d'assurance globale. Robustesse environnementale : l'espace est un bien rare, et il faut se poser la question des ressources en eau. Robustesse économique : il faut réfléchir à une nouvelle économie.

De toutes ces questions, émergera un nouveau système de développement et de production. La Région (et c'est la seule d'Europe) a une croissance positive, elle manque de logements. Si on construit des maisons, on va vers un étalement urbain ce qui crée de la surconsommation. Il faut donc densifier, penser la ville autrement, faire de la ville de qualité.

Dans les Yvelines :

- pour les logements, il faut :

-limiter l'impact sur les espaces agricoles : on doit arrêter la consommation des terres ;

-chaque commune garde le droit d'augmenter ou de réduire sa surface bâtie, mais, en fonction des infrastructures, la marge de progression est différente en quantité.

- pour les transports :

-l'accent est mis sur les grandes infrastructures ferroviaires.

-les infrastructures routières représentent un vrai problème.

Pour ce qui est de la liaison « Mantes-Saint Quentin en Yvelines », l'ancien tracé a été récusé. On débouche sur un « principe de liaison » et on reste sur une 2x1 voie pour desserte locale dans un souci de soulagement des nuisances. La Région IDF n'a jamais proposé un délire de viaduc, qui ne peut pas être fondé puisqu'il s'agit d'un « principe de liaison » et que les tracés ne sont pas de sa compétence.

La Région a volontairement proposé un « principe de liaison » de dessertes locales un peu sinueux, afin de montrer sa volonté réelle que ce tracé reste au plus près de l'existant, en étant ouvert à la négociation de la meilleure solution possible.

Car pour la Région, l'espace agricole est une valeur à préserver.

6- Intervention de Jean-Noël Roinsard et Bertrand Caffin

Jean Noël Roinsard rend compte de la réunion avec le Conseil Général la veille mercredi 4 février, réunion à laquelle ont participé tous les représentants de la profession agricole (le Conseil Général était représenté par Monsieur Bédier, Président du Conseil Général, et Monsieur Tétart, chargé des infrastructures routières - Monsieur Cuq était excusé).

Monsieur Bédier a exposé son point de vue sur la liaison Mantes Saint Quentin en Yvelines en précisant que l'aboutissement du projet était inéluctable, mais qu'il ne s'agirait pas de la 4^{ème} rocade et que le tracé s'arrêterait à la N12.

Monsieur Bédier a également présenté des plans sur lesquels étaient indiqués deux tracés : le premier qui traverse le plateau et l'autre qui suit les crêtes, se rapproche des villages, va jusqu'au bois de Beynes et reprend l'autre tracé.

Les organisations professionnelles agricoles se sont unanimement opposées à tout tracé sur le plateau, que ce soit le premier ou le second tracé.

Pour mémoire, il y a deux ans, Monsieur Caffin a demandé à Monsieur Bédier l'ouverture d'une concertation pour tout ce qui concerne le devenir du plateau : ce dernier avait accepté, les professionnels de l'agriculture attendent toujours... Là, Monsieur Bédier leur a clairement dit au cours de la réunion : « la décision est prise » ; cette façon de faire de la concertation est inacceptable...

Jean Noel Roinsard relate les propositions qu'il a faites au Conseil Général:

- contournement local des villages,
- interdiction des camions de plus 7.5 tonnes sur la RN 191 sauf riverains,
- amélioration des transports en commun, du ferroviaire et du fluvial.

Et il souligne qu'il va falloir se mobiliser une nouvelle fois.

Bertrand Caffin rappelle les raisons de son opposition :

- aucune concertation et aucune justification du besoin « On ne sait toujours pas ce qu'est ce tracé : une déviation, une 4^{ème} rocade,.....? »
- cette région est le « triangle vert des Yvelines » ; or l'emprise sur les terres agricoles n'arrête pas de croître : « l'agriculture est une activité économique à défendre, qui fait vivre une centaine de familles d'agriculteurs »
- si cet axe se fait, il sera à terme un axe autoroutier, et ce en dépit de sa présentation par le Conseil Général qui prévoit tout de même une emprise pour une 2x2 voies ; l'urbanisation se développera et il ne faudra qu'une trentaine d'années pour remplir ces espaces, et perdre notre agriculture, notre environnement, notre qualité de vie. « Pour les citoyens, les terres agricoles représentent leur environnement et leur qualité de vie. »

7-Intervention de Philippe Heurtevent

Le Conseil Général a décidé le projet sans respecter les règles de la concertation, et il ouvre aujourd'hui une parodie de concertation, au mépris des élus qui ont voté « contre », de fait également au mépris de leurs administrés.

Le cabinet SEDNA, mandaté pour cette concertation, rencontre individuellement les communes pour collecter leurs arguments, leurs objections, leurs idées, leur vision des choses... Mais pour en faire quoi ?

Le Conseil Général a proposé deux tracés lors de la réunion avec le monde agricole le 4 février : dans quel but ? Pour faire croire qu'il y a le choix ? Pour diviser le monde agricole ? Pour opposer les communes les unes aux autres ?

Enfin, on peut craindre que le Conseil Général utilise les OIN pour ne pas respecter le SDRIF car les deux OIN sont imposées par l'Etat et la liaison Mantes-St Quentin est laissée à son initiative.

Les communes opposées -diapositive 18

24 communes se sont prononcées pour dire NON à ce projet, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation loyale et sincère à ce jour : comment ne pas tenir compte de ces communes ?

Puisque le Conseil Général a décidé de dire « oui » à ce projet, pourquoi ce soir n'aurions nous pas le droit de dire « non » à ce projet ?

Philippe Heurtevent propose un vote informel, indicatif et symbolique à mains levées :

- approbation du projet du Conseil Général.....3
- abstention.....2
- opposition au projet du Conseil Général.....220

La parole est donnée à une personne dans la salle qui défend le projet de liaison

Son intervention ouvre le débat avec le public.

II- DEBAT AVEC LE PUBLIC

✓ Jacques Saint-James, habitant de Jouars Pontchartrain : la personne trouve que nous nous défendons mal, que nous ne proposons pas de solutions et que nous voulons mettre chez les autres ce que nous ne voulons pas...Qu'il est en effet très difficile de circuler sur la RD191...

✓ en complément de la première intervention : la personne souligne que le ferroutage n'est pas une solution possible car aujourd'hui pas assez concurrentiel avec le routier

En réponse, quelqu'un fait remarquer que le leader du transport routier, c'est la SNCF...

✓ Antoine Rodriguez, association Les Amis du Parc : il pense que le problème est mal posé, que les problèmes de désengorgement de vallée et de liaison entre OIN sont deux choses totalement différentes

✓ habitant de Maule : il conçoit qu'il y a un problème de circulation mais ce n'est pas pour autant que tous les habitants de Maule sont pour ce projet.

Aucune étude n'a été faite sur l'impact qu'aurait cet axe sur l'environnement : les vents dominants vont amener les gaz dans la vallée, les eaux viennent du plateau !!!..

Le maire de Maule est-il pour ou contre ce projet ? On ne sait pas.

Madame Ferri fait remarquer qu'on ne raisonne pas dans un monde constant, qu'il faut résoudre les problèmes en pensant à ce que sera le monde de demain. Mais que, ce qui est insupportable c'est que la concertation n'ait pas eu lieu.

✓ question posée à Madame Ferri :-« quelle est sa réelle capacité à s'opposer au projet alors que le Conseil Régional ne s'oppose pas au circuit de F1 ? »

Madame Ferri répond que le Conseil Régional a introduit des contentieux face au circuit de F1, et qu'il est bien entendu opposé à ce projet qui ne peut être fait à cet endroit.

Le monde agricole est une valeur, il faut préserver l'usage agricole de ces terres.

✓ Catherine Reinaud, association Les Amis du Parc »:« Quelle est la position des agriculteurs par rapport au projet de l'OIN de Christian Blanc. Pourquoi n'entend on pas les agriculteurs ?»

Bertrand Caffin explique qu'il est dans un syndicat local et qu'il n'a pas eu à intervenir personnellement sur le dossier, mais il sait que des gens de son syndicat se battent pour conserver ces terres agricoles

Et Monsieur Ardoin, agriculteur de l'Essonne renchérit que la profession est « contre », bien entendu.

✓ Jean Sindou-Faurie, élu de Maurepas : Au-delà du problème de la vallée de la Mauldre, c'est trop souvent celui de l'argent qui est posé, c'est-à-dire la manipulation des prix des terrains pour aboutir à des réalisations.

✓ Rémi Bourgeolet, élu de Beynes :

« Je suis riverain de la RD191, Beynes est sinistré, oui, mais pas enclavé. Il y a un flux de voitures le matin et le soir, le reste de la journée ne pose pas de problème.

Ce projet ne va pas nous délester car il va faire « aspirateur à camions et circulation routière en tout genre ».

Une déviation locale, ce n'est pas une nouvelle voie mais un contournement de bourg : c'est une solution palliative.

Le conseil municipal de Beynes ne s'est toujours pas prononcé. »

✓Michel Charleux, ancien maire de Villiers le Mahieu: la route sera utilisable dans 25 ou 30 ans, mais à cette époque, avec quelle énergie les automobiles avanceront elles?

D'autre part, Pierre Bédier, il y a 3 ans, avait réuni les maires pour cette route en disant qu'elle était indispensable pour relier les technopôles Renault et Peugeot aux usines de fabrication de voitures et que, si cette voie n'existait pas, les industries quitteraient la région... Et pendant ce temps là, la voie ferrée « Paris-Dreux » est complètement sinistrée, tout comme d'autres, et au moindre incident tous les trains sont bloqués : c'est là qu'il faut mettre en place d'utiles voies de contournement.

Conclusion

Philippe Heurtevent rappelle qu'il faut retenir deux mots : le mot « SANTE » - il y a un risque pour la santé compte tenu des vents dominants - et le mot « URBANISATION » - car faire une voie, c'est développer l'urbanisation tout autour et la course au foncier.

Puis Pierre Souin répond au premier intervenant : « Non, je ne veux pas mettre chez les autres ce que je ne veux pas chez moi. Je l'ai d'ailleurs dit à nos amis agriculteurs de la FDSEA Maule et Montfort quand ils ont proposé de déplacer cette liaison sur la RD30 : cette liaison, je n'en veux ni ici ni à Plaisir ni ailleurs. Il y a des possibilités de faire autrement. Mais il est évident que dans beaucoup d'endroits comme à Marcq, avec un car le matin et deux cars le soir pour les liaisons avec les gares, et parfois rien durant les vacances scolaires, les gens ne sont pas incités à prendre le train. Des trains qui sont dépassés. Avec les 300 millions d'euros, nécessaires pour « faire » la liaison routière Mantes- St Quentin prônée par le Conseil Général, on pourrait acheter 30 trains tout neufs.

Si on veut faire l'effort de se donner les moyens on peut résoudre le problème sans construire de voie supplémentaire. Et s'il ne reste plus que le transport local, les routes seront désengorgées.

Pour résoudre le problème des villages de la vallée, il n'est pas utile de faire mourir les villages du plateau... »

Enfin, il rappelle que TRAPIL, la société qui gère les oléoducs, n'a pas été consultée depuis 2003 par le Conseil Général. Or TRAPIL dit qu'une 2x2 voies ne peut pas passer sur l'oléoduc. Donc TRAPIL, tout comme Gaz de France, doit être consulté par le cabinet SEDNA.

Il semblerait donc que le souci majeur du Conseil Général soit de créer de la voie pour, à terme, générer du profit et créer de l'urbanisation, et non de s'occuper des villages sinistrés. L'amalgame « désengorgement des villages – liaison des OIN » est fait de deux choses qui n'ont rien à voir : on essaie de tout mélanger pour arriver à ses fins.

Les secrétaires de séance

Anne Cazin

Dominique Duval

Christian Imbault